



Le Petit Antagnacais

Journal municipal de la commune d'Antagnac n°2-2026

L'édito du Maire

Chères Antagnacaises, chers Antagnacais,

Ce premier Petit Antagnacais de la mandature vous revient avec une maquette modernisée. Nous espérons qu'elle vous plaira ! Faisons ensemble une petite rétrospective de ce premier semestre 2026. Tout d'abord la tempête Nils qui nous a touchés au mois de février. Heureusement peu ou pas de dégâts matériels sur notre commune, mais beaucoup d'arbres tombés et plus de la moitié de la population sans électricité. Cet évènement nous a permis de mettre à l'épreuve notre Plan Communal de Sauvegarde, avec la mobilisation de la réserve communale afin de dégager les axes routiers, l'ouverture d'un accueil de la population à la salle des fêtes. Même si certains points restent perfectibles, nous pouvons nous féliciter de la gestion de cette crise et je tiens à remercier l'ensemble de la population pour sa bienveillance et le soutien auprès des bénévoles et élus.

Quelques jours après, se sont déroulées les élections municipales. Une seule liste à Antagnac, que j'avais l'honneur de représenter. Malgré une réforme électorale ridicule qui supprime le panachage dans nos petites communes, nous pouvons nous satisfaire d'avoir eu un taux de participation de près de 67% dont 57 % d'entre vous ont décidé de nous renouveler votre confiance. Nous vous en remercions chaleureusement.

L'été est arrivé, bien plus tôt que prévu avec les premiers plans canicule dès le mois de juin. au delà de la chaleur, c'est la vigilance au niveau incendie qui nous préoccupe. Après les gros incendies qui ont touché les communes voisines de Durance, Boussès, Houeillès, Sauméjan et Allons, nous comptons sur votre vigilance et sur le respect des règles en vigueur pour protéger au mieux notre massif forestier.

Enfin, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, j'espère que vous et votre famille avez passé un très bel été et d'excellentes vacances. N'hésitez pas à venir nous retrouver lors des dernières animations estivales ! Prenez soin de vous et à très bientôt. Bonne lecture.

Jérémie BEZOS
Maire d'Antagnac

La mairie et vous

L'actualité et les décisions de la municipalité
p.1

La vie du village

L'école, les événements, rétrospective
p.3

A vos côtés

Parole à vos associations et commerçants
p.5

A vous de jouer

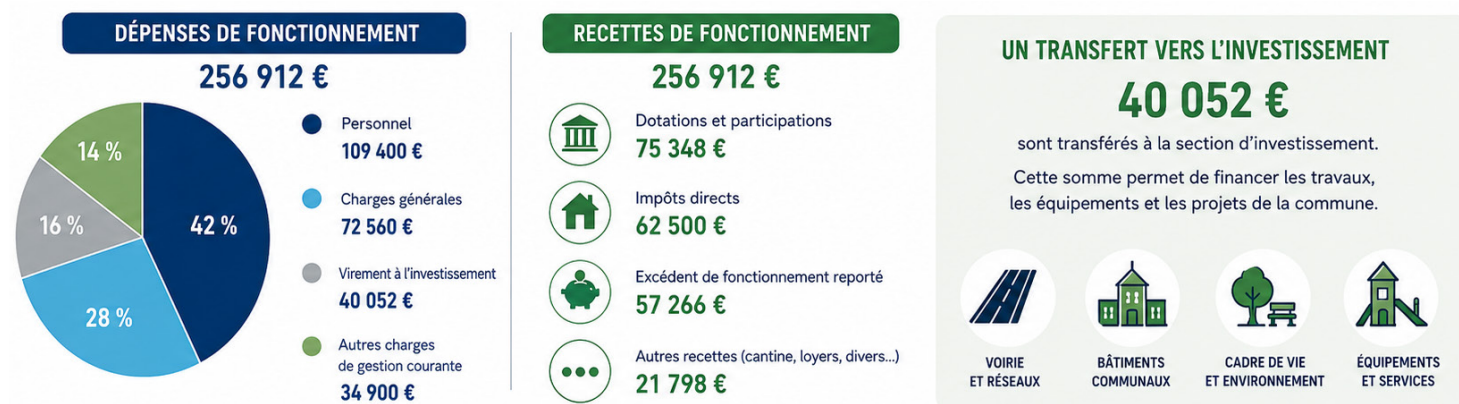
Une pause détente
p.7

Un point sur le budget

En 2025, le budget de fonctionnement de la mairie d'Antagnac s'équilibre à 256 912 €. Les dépenses permettent d'assurer le fonctionnement quotidien de la commune et les services rendus aux habitants.

Le personnel représente le premier poste, avec 109 400 €, suivi des charges générales, qui atteignent 72 560 €. Celles-ci regroupent notamment les dépenses nécessaires à l'entretien, à l'énergie et au fonctionnement des équipements communaux.

Côté recettes, la commune bénéficie principalement de 75 348 € de dotations et participations et de 62 500 € provenant des impôts directs. Un excédent de fonctionnement de 57 266 € est également reporté, contribuant à l'équilibre du budget.



La gestion des dépenses et des recettes permet enfin de dégager 40 052 € transférés vers la section d'investissement. Cette somme contribue à financer les travaux, les équipements et les futurs projets de la commune, tout en préservant l'équilibre financier de la mairie.

Organisation du conseil municipal

Le nouveau conseil municipal a été installé le 21 mars 2026. Il est composé du maire, de trois adjoints et de sept conseillers municipaux. Chaque adjoint possède une délégation spéciale :

- le 1^{er} adjoint, Jean-Marc CAZAUBONNE, en charge des travaux et délégué à Territoire Energie 47 (syndicat électrique)
- la 2^{ème} adjointe, Claire SAINT-MARC, en charge de l'école et déléguée à l'école de musique
- le 3^{ème} adjoint, Daniel MARBOUTIN, en charge de la réserve communale et délégué au SIVU fourrière

Les référents pour le Syndicat des Eaux Garonne Gascogne sont le maire Jérémie BEZOS, et Christine REMAUT. Nous en profitons pour vous informer que pour vos demandes particulières, vous pouvez joindre le syndicat à ce numéro :



Téléphone : 05 53 94 30 04 | ou service abonné : 05 53 94 32 50

La maiade des élus

Conformément à la tradition, la maiade a célébré les élus de la nouvelle mandature. Quatre pins ont été plantés : deux chez les adjoints, un chez le maire et un devant la salle des fêtes pour l'ensemble des conseillers municipaux.

Une centaine de personnes ont participé à l'apéritif et 70 au repas, tous deux offerts à la population par les élus.

Merci à toutes et à tous pour votre présence et ce beau moment de convivialité !



Travaux à réaliser et à venir

Le premier semestre a débuté avec l'inauguration de la micro-crèche qui a officiellement ouvert ses portes le 16 février 2026. Vous trouverez dans les pages suivantes une rubrique de présentation de la structure.

Nous avons eu le départ de Vincent ABONDIO, notre agent communal, qui a demandé une disponibilité afin de reprendre le commerce BERSON de Casteljaloux. Aussi, durant cette période de vacance de poste, ce sont les membres du conseil municipal qui ont effectué au début un entretien du cimetière et la tonte des espaces verts. Désormais, jusqu'au recrutement d'un nouvel agent, c'est l'entreprise les Jardins de l'Ostière qui effectue l'entretien paysager de la commune. L'entretien courant est effectué par les élus. Un nouvel escalier a été réalisé par Gilbert BRESSAN pour la salle des fêtes afin de faciliter les manifestations qui ont lieu sur la scène.

Plusieurs projets sont actuellement en cours : l'extension du colombarium du cimetière, pour une somme de 4032€, ou encore la reprise d'une partie du Chemin du Vigneron, qui sera effectuée par la Communauté des Communes d'ici la fin septembre. La commune a aussi candidaté pour obtenir des aides que propose l'entreprise EDF, afin de pouvoir équiper l'école de climatiseurs mobiles et de ventilateurs plafonniers. Si nous sommes retenus, cette aide nous permettra d'obtenir près de 4000€ de subventions pour 10 équipements.

Enfin, plusieurs d'entre vous ont déjà été contactés par l'entreprise TEREGA. En effet, depuis quelques mois plusieurs agents viennent rencontrer les personnes concernées afin de préparer le déplacement de la canalisation de gaz qui passe actuellement dans la commune. Le but de TEREGA est de déplacer cette canalisation à l'extérieur du centre bourg à l'horizon 2030. Durant ce temps de préparation, des écologues sont aussi mandatés pour recenser les différentes espèces végétales et animales présentes sur le projet du tracé. Aussi, nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.



Régulation de la population de pigeons

Force est de constater que la population de pigeons, nuisibles, sur le territoire de la commune a fortement augmenté. Dans ce contexte, Monsieur le Maire, en accord avec le lieutenant de louvèterie et les services de la préfecture du Lot-et-Garonne, a pris un arrêté afin d'autoriser la société de chasse d'Antagnac d'effectuer une régulation de cette population de pigeons.

Ces derniers sont la causes de nombreuses nuisances sur les exploitations agricoles et d'élevage, mais aussi de dégradations sur les édifices communaux.

Le plan canicule

Quelques rappels durant les périodes de canicule :



ATTENTION CANICULE

ADOPTÉZ LES BONS GESTES



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

EN CAS D'URGENCE OU DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Zoom sur les manifestations



Le premier semestre s'est avéré riche en activité ! Le 28 février dernier nous avons reçu la visite des « Imprévisibles Farguais » qui nous a joué la pièce de théâtre « Ce soir, on sort ». Une quarantaine de personnes s'y étaient rendues.

Suite aux dernières élections municipales, vous avez été une cinquantaine à être venu nous rencontrer lors de notre premier « café rencontre » le 26 avril dernier. Pour rappel, ce café rencontre (qui ne sera pas le seul du mandat) a pour but de faire rencontrer tous les habitants du village autour de moments d'échanges et de sympathies.

Le 11 juillet dernier nous avons reçu la visite de l'amicale laïque de Casteljaloux pour une pièce de théâtre intitulée « Banc public » qui a attiré une cinquantaine de personnes.

Autre évènement maintenant incontournable de l'été, Lou Marcat d'Antagnac ! Il s'est tenu le vendredi 31 juillet, avec au programme une vingtaine d'artisans et producteurs, une animation musicale chant et accordéons et cette année encore les gyropodes qui étaient à l'essai gratuitement ! Plus de 400 personnes réunies pour une magnifique soirée festive ! Nous en profitons pour remercier Monsieur Fanton de nous avoir prêté son parking.

Cette année nous renouvelons la journée de la fête des assos le samedi 29 août. avec notamment un stand de l'ADMR, le repas moules/frites le midi organisé par le Fusil Antagnacais et le concours de belote l'après-midi organisé par le Trio du Cougouze.

Une nouvelle journée citoyenne sera organisée (la date reste à préciser, nous vous tiendrons informés). Nous vous attendons nombreux pour venir nous aider à préserver notre village des pollueurs afin qu'il garde toute sa beauté verdoyante intacte !



Les cérémonies

En mars, la cérémonie en hommage aux victimes du terrorisme a été annulée. En effet, suite au décès tragique d'un enfant de l'école maternelle à cette période, il nous a paru judicieux d'annuler cette cérémonie.

La cérémonie du 8 mai s'est, quant à elle, tenue comme à son habitude à 11h45 au Monument aux morts d'Antagnac. Plusieurs lectures ont été réalisées par des enfants de la commune : la lettre de Jean de Lattre de Tassigny par Elia, celle de Guy Môquet par Léo, ainsi que le message de l'UFAC lu par Maxence.

Nous avons également le plaisir, cette année, d'entendre la Marseillaise jouée par Mesdames et Monsieur Nathalie, Célia et Jean-Baptiste Cazaubonne, offrant une interprétation appréciée de tous. Une trentaine de personnes était présente pour partager ce moment de mémoire et de solidarité.



Naissance :

VERGIER CHAPERON
Marius Elios
PERCHEY Célestine
GNAOUI Yakine

Mariage :

PARUIT Jérémie et TRANCHANT Nora
NOËL Paul, Roger, Laurent et DEBACKER
Morgan

Décès :

PERREIRA Elise Pierrette

Micro-crèche, le Jardin des Pitchouns

Située au 60 route de Bel Air à Antagnac, la micro-crèche accueille vos enfants de 10 semaines à 3 ans dans un environnement chaleureux, sécurisant et adapté à leurs besoins. Cette structure à taille humaine permet un accueil personnalisé jusqu'à 12 enfants, favorisant une relation de confiance entre les familles, les professionnels et les tout-petits.

Gérée par l'ADMR et composée de professionnels qualifiés, l'équipe veille chaque jour au bien-être, à l'épanouissement et à la sécurité des enfants. Douceur, bienveillance et écoute sont au cœur de notre accompagnement. Nous accordons une attention particulière au respect du rythme de chaque enfant, afin qu'il puisse grandir, découvrir et évoluer en toute sérénité.



Pour stimuler leur curiosité et favoriser leur développement, nous proposons de nombreuses activités d'éveil adaptées à chaque âge : ateliers créatifs, jeux de motricité, découvertes musicales, lectures, expériences sensorielles ainsi que des sorties nature permettant aux enfants de s'ouvrir au monde qui les entoure.

Comment inscrire votre enfant ?

Rien de plus simple. Contactez-nous par téléphone ou par courriel afin de convenir d'un rendez-vous de visite. Vous pourrez ainsi rencontrer notre équipe, découvrir les locaux et obtenir toutes les informations nécessaires. Nous vous accompagnons ensuite dans la constitution du dossier d'inscription et dans le choix de la formule d'accueil la plus adaptée à vos besoins : temps plein, temps partiel ou accueil occasionnel, selon les places disponibles.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

asso.jardindespitchouns@fede47.admr.org
ou
05.33.09.69.35

L'association des Parents d'élèves

L'APE (Association des Parents d'Élèves) du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) des trois communes Antagnac Ruffiac et Saint Martin de Curton organise des manifestations tout au long de l'année scolaire. L'objectif de l'APE est de reverser les bénéfices, qui sont réalisés à travers ces manifestations, aux écoles dans le but de permettre aux enfants et enseignants de faire des sorties scolaires, des activités diverses (sportives, culturelles ...).

Au mois d'octobre, nous avons effectué une vente de gourmandises à savoir les chocolats de la maison Guinguet. Cette vente a suscité un vif intérêt auprès de tout le monde et a permis à l'APE de réaliser un premier virement aux deux écoles.



A Noël, l'APE a prévu un goûter avec la venue du Père Noël dans les deux écoles. Monsieur Carnaval a eu droit à son bûcher ! Comme le veut la tradition, nous avons organisé le Carnaval des écoles au mois de mars. A cette occasion, nous avons réalisé une tombola qui a fait des heureux gagnants.

Petite nouveauté cette année, nous avons mis en place une vente de madeleines BIJOU, la populaire gourmandise connue et reconnue qui se déguste à tout moment de la journée. Encore un franc succès que nous renouvellerons l'année prochaine.

Enfin, notre évènement phare de l'année scolaire : la Kermesse des écoles. Les enseignants ont préparé avec les élèves le spectacle de fin d'année et l'APE a proposé une restauration sur place avec grillades et rafraîchissements pour tous. L'APE en profite pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous accompagnent dans nos évènements, que ce soit en participant ou en nous aidant à organiser.

La parole aux associations

Le comité des fêtes

Comme l'an passé, le repas Poule au pot, organisé en février, a rencontré un grand succès.

La fête du village s'est déroulée les 26, 27 et 28 juin derniers. Le programme a été légèrement modifié, la belote ayant été déplacée au dimanche après-midi.

Malgré des conditions météorologiques compliquées, le comité a su s'adapter afin de maintenir le programme dans son intégralité.

Tous les membres du comité des fêtes vous remercient pour votre participation ; nous avons passé un excellent week-end en votre compagnie.



Le fusil antagnacais

Le 18 juin s'est tenu l'assemblée générale de la Société de chasse. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour :

- le compte rendu financier avec un résultat positif, ce qui a permis à l'association d'acheter avec le Comité des fêtes une friteuse et de la vaisselle,
- le bilan du repas de chasse, menu cuisiné par les bénévoles, avec 144 personnes présentes,
- la réalisation du plan de chasse et sa reconduction

En fin de séance, le bureau était démissionnaire. Le président, après de nombreuses années passées dans l'association, ne souhaitait pas se représenter. Une nouvelle réunion a eu lieu fin juin pour élire un nouveau bureau (élu à l'unanimité) :

- Président : Eric GARBAIL ;
- Trésorier : Christian EYDELI ;
- Secrétaire : Gilbert BRESSAN ;
- Membres du CA : Jean-Claude GERLIN, Jean-Marc CAZAUBONNE et Patrick GARBAYE.

Deux lachers de gibiers sont prévus à l'automne. Une seconde séance pour les permis est fixé le 21 août à 18h30. Nous vous donnons rendez-vous le 29 août pour le repas moules/frites à 12h à la salle des fêtes ! Bonne ouverture !

C.E.C.A : un été, puis une rentrée riche en événements !

CEC
260 Route des Cadets
47700 ANTAGNAC

CONCOURS RING
5 - 6 septembre 2026

CSAU
Brevet
Ring 1
Ring 2
Ring 3

Inscriptions sur SCC ENGAGEMENT : <https://espaces.centrale-canine.fr/SCCEngagement/>

Renseignements : CATHY 06.63.72.31.92
mail : clubcaninantagnac@gmail.com
site : <https://clubcaninantagnac.jimdofree.com>

Juge : Jean-Claude DELPECH
Hommes Assistants : Matthieu BOUGIE, Amaël FACON

ENTRÉE LIBRE - BUVETTE - SNACKING - REPAS SUR RÉSERVATION

Ne pas jeter sur la voie publique

Le Club d'Éducation Canine d'Antagnac prendra ses congés d'été du 29 juillet au 28 août 2026. Les cours reprendront dès le 29 août, dans la bonne humeur, pour accueillir aussi bien les adhérents que les nouveaux propriétaires souhaitant éduquer leur compagnon.

La rentrée sera particulièrement dynamique avec deux concours officiels, organisés sur notre terrain qui réuniront des équipes venues de toute la France :

- 5 et 6 septembre 2026 : Concours Ring (CSAU, Brevet, Ring 1, 2 et 3).
- 24 et 25 octobre 2026 : Concours Mondioring (CSAU, Brevet, Échelons 1, 2 et 3), sur le thème « Chasse et Pêche ».

L'entrée de ces deux manifestations est libre. Elles permettront au public de découvrir les disciplines de sport canin, l'excellent niveau de préparation des chiens et le travail de complicité entre le maître et son compagnon. Une buvette, un espace snacking et des repas sur réservation seront proposés tout au long des week-ends.

Le Club d'Éducation Canine d'Antagnac remercie la commune pour son soutien et souhaite à tous les Antagnacais un très bel été. Nous vous donnons rendez-vous en septembre et en octobre pour partager ces beaux moments de sport canin !

A vos côtés

Le moto club antagnacais

Le moto club d'Antagnac confirme son renouveau pour la saison 2026/2027 ! Fort d'un nouveau bureau, le club a entrepris de nombreux projets, mais aussi des travaux conséquents sur la piste en vue de la nouvelle homologation. Des achats de matériels ont été subventionnés en partie par la Communauté des Communes.

Côté activité, la mise en place de la restauration rapide les jours d'entraînements, l'organisation d'un événement de moto vintage et pour le confort de nos pilotes la rénovation de notre tonne à eau pour un arrosage optimal.

Forts de notre dynamique, les pilotes eux aussi nous ont montré leur confiance passant d'une petite dizaine à plus de soixante par ouverture. Cela ce ressent également sur le nombre de nos adhérents qui lui aussi a été multiplié par six.



Notre club écrit l'histoire d'Antagnac depuis 1989 et nous en sommes certains pendant encore de nombreuses années. Merci à la mairie pour son soutien tout au long de cette année mais également au propriétaire du terrain M.Vigneau, depuis Gajac, qui nous loue depuis tant d'années ce terrain sur lequel peuvent venir évoluer tous nos jeunes et moins jeunes pilotes.

Pour finir le bureau tient également à remercier les différents éducateurs qui nous ont fait confiance pour organiser leur stage de pilotage tout au long de cette année. Longue vie au Moto Club d'Antagnac à bientôt sur notre piste !

Le Trio de Cougouze

Un très bon premier semestre, toujours avec ses activités dans la joie et la bonne humeur !

Nous vous donnons rendez-vous pour nos petits lotos le 1^{er} jeudi du mois et les belotes les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois. N'oubliez pas non plus notre prochain grand loto le dimanche 23 août !

Commerces et entreprises



Chez Claire

Nouvelle boutique de seconde main ouverte depuis juin au 17 Rue Bernard Vigneau à Antagnac, invite à donner une seconde vie aux objets. Vêtements, livres et trésors variés y sont proposés à petit prix pour un monde responsable. Venez chiner et soutenir une démarche locale, solidaire et engagée pour l'environnement.



ANNUAIRE DES ENTREPRISES ET COMMERCE D'ANTAGNAC



Cré Alex Académie

Création couture et cadeau personnalisé

✉ contact@crealexacademie.fr

Porcs et Jardin

Produits de la ferme. Légumes et cochons

☎ Bernadette : 07.68.04.16.47
☎ Claire : 06.73.63.12.40

✉ porcsjardinre@gmail.com

Antagnac Auto

Entretien, réparation et achat de véhicule

☎ 06.48.77.03.66

✉ antagnac.auto@gmail.com

Emo'tifs

Salon de coiffure mixte et barbier

☎ 05.53.64.00.24

✉ www.emotifs.fr

Les Jardins de l'Ostière

Création et entretien parcs et jardins

☎ 06.81.95.26.14

✉ lesjardinsdelostiere@outlook.fr

Jean-Baptiste CAZAUBONNE

Sonorisation, éclairage et animation de soirée

☎ 07.81.90.37.97

✉ jb.anim@orange.fr

Sébastien HAUTESSE

Création et aménagement paysager

☎ 06.62.41.67.58

✉ hautesserre.sebastien@gmail.com

Créa Com Mix

Création graphique et artistique

☎ 05.47.85.97.11

✉ www.creamix-communication.fr

Menuiserie Bressan

Menuiserie générale

☎ 05.53.83.48.63

✉ sarlmenuiserie.bressan@orange.fr

LATASTE-ROCHEREAU

Barres à barriques - supports de fûts

A vous de jouer !

Une petite pause détente pour les grands et les petits

A toi de colorier !



	6				3
		2			6
				6	4
2	4			3	
5		6		1	

		5			
			5	6	1
		6		3	
	3				4
5					
	4		2		

Informations utiles



MAIRIE D'ANTAGNAC



05.53.93.08.23



antagnac.mairie@orange.fr



Lundi et jeudi : 9h00-12h00

Mardi : 13h30-19h00

Vendredi : 9h00-14h30



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES



05.53.83.65.60



Du lundi au jeudi :

9h00-12h30 et 14h00-17h00

Vendredi : 9h00-12h30



DÉCHETTERIE

Elle est gratuite pour les particuliers.
Pour tout renseignement, vous pouvez
appeler le **05.53.83.34.27**.



HORAIRES D'OUVERTURE :

- Lundi, Vendredi et Samedi :
9h00-12h00 et 14h00-17h00
- Mardi et Mercredi : 14h00-17h00
- Jeudi : 9h00-12h00



L'accès des véhicules se fait
15min avant l'heure de fermeture.



LE PETIT ANTAGNACAI SUR VOTRE ORDINATEUR

Afin de recevoir votre journal
en version numérique et gratuite,
vous pouvez communiquer
votre mail à la mairie d'Antagnac.

